



LES MANDATÉS

Mise à jour février 2024

➤ **Bureau Régional :**

ALLAIN Mélanie CFDT 53
MESLIN Christel CFDT 53

➤ **AREFOR (CA) :**

ALLAIN Mélanie CFDT 53
LOUAISIL Maryse CFDT 53
MESLIN Christel CFDT 53

Accueil Syndical et Juridique

➤ **CONSEILLERS PRUD'HOMMES**

SECTION

| | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------|
| Encadrement : | DEVILLIERS Laurence | SACCOA (assurances) |
| Activités diverses : | ALLAIN Mélanie | Santé/sociaux |
| | BUREL Eric | Santé/sociaux |
| | PINTURIER Isabelle | Santé/sociaux |
| Industrie : | PIERRES Nicolas | Métaux |
| Agriculture : | BAHIER Annabel | SGA |
| | COULON HOUDAYER Martine | SGA |
| Commerce : | BERNADEAUX Gilles | SGA |
| | FOURNIER Thierry | UTR |

➤ **DEFENSEUR PRUD'HOMAL agréés CNAS**

EPINARD Joël Interpro

➤ **CONSEILLERS DU SALARIE**

| | |
|----------------------|----------|
| CHORIN Laurent | SGA |
| CONGNARD Jean-Claude | Retraité |
| FAUCHEUX Henri | Retraité |
| PEYLET Michel | Retraité |

Protection Sociale

CPAM

| | | |
|--------------|-------------------|-------------------|
| Titulaires : | FLAUX Yoann | Métaux |
| | LETERRIER Sophie | Interco |
| Suppléants : | GOUVENOU Bertrand | Chimie Energie |
| | LORET Nathalie | Services du Maine |

URSSAF

| | | |
|--------------|-----------------|----------------|
| Titulaires : | LEON Antoine | Chimie Energie |
| | PIERRES Nicolas | Métaux |
| Suppléants : | ALLAIN Mélanie | Santé Sociaux |
| | LOUAISIL Maryse | SNPCCI |

TCI Général

| | | |
|-------------|-----------------|----------|
| Titulaire : | TARGUES Marie | Métaux |
| Suppléant : | DAUPHIN Clément | Retraité |

TCI Agricole

| | | |
|-------------|-------------------|-----|
| Titulaire : | CERISIER Marietta | SGA |
| Suppléant : | DREUX Pascal | SGA |

CAF

| | | |
|--------------|------------------|----------------|
| Titulaires : | BAUDRY Véronique | UTR |
| | NEUTRE Franck | SGA |
| Suppléants : | BUREL Eric | Santé/ sociaux |
| | MESLIN Christel | Interco |

Commission départementale de la petite enfance

Poste à pourvoir

Santé au Travail

SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL EN MAYENNE

CA :

LOUAISIL Maryse

SNPCCI

TRIBOUILLARD Laurent

SNTU

Commission de contrôle :

TRIBOUILLARD Laurent

SNTU

Handicap

CAP Emploi

Mayenne Compétences Emploi

CA :

Titulaire :

ALLAIN Mélanie

CFDT 53

Suppléante :

LOUAISIL Maryse

SNPCCI

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) :

Titulaire :

SABOUREAU Philippe

Interco

Suppléant :

ALLAIN Mélanie

CFDT 53

COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPEES (CDAPH)

CA :

Titulaire : Poste à pourvoir

Suppléante : Poste à pourvoir

Emploi

COMITE DE LIAISON « PÔLE EMPLOI »

Salarié : FOURNIER Thierry
Demandeur d'emploi : Poste à pourvoir

MISSION LOCALE

CA + Bureau : ALLAIN Mélanie

COMMISSION EMPLOI de la DIRRECTE (CDEI)

Titulaire : ALLAIN Mélanie

OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL

Titulaire : Mélanie ALLAIN
Suppléante : LOUAISIL Maryse

COMITE DE PILOTAGE DES FONDS DE REVITALISATION

Poste à pourvoir

CDIAE

Titulaire : FOURNIER Thierry
Suppléante : ALLAIN Mélanie

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Laval Agglo : Poste à pourvoir

COMITE DEPARTEMENTAL EMPLOI FORMATION ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CDEFOP)

Titulaire : ALLAIN Mélanie
Suppléante : LOUAISIL Maryse

CONSEIL LOCAL EMPLOI FORMATION ORIENTATION PROFESSIONNELLES CLEFOP

Titulaires Veilleurs : FAUCHEUX Henri
FOURNIER Thierry

Formation professionnelle

CONVENTION FNE du BATIMENT :

CERBELLE Patrice

Construction & bois du Maine

CFA Chambre des métiers

Conseil de perfectionnement : LOUAISIL Maryse SNPCCI

AFTEC

Conseil de perfectionnement : LOUAISIL Maryse SNPCCI

Divers

MAISON DE L'EUROPE EN Mayenne

CA : SORIN Florence

CEZAM PAYS DE LA LOIRE

CA :

KERVAN Jean Claude

Retraité S3C Val de Maine

Logement

Mayenne Habitat : BEDOUET Loïc

La charte des mandatés de la CFDT 53

Cette charte a été élaborée pour préciser les engagements et obligations du mandaté et de la CFDT 53 lors d'un mandatement Interprofessionnel.

Mandat

Titulaire ou suppléant

Engagements et obligations de la CFDT 53

Afin de faciliter le mandatement d'un militant, la CFDT 53 s'engage à :

- ☞ Informer le futur mandaté du contour du mandat (contenu, investissement en temps, durée...)
- ☞ Organiser la formation nécessaire au mandaté pour assumer le mandat (si possible en début de mandat)
- ☞ Donner au mandaté, les moyens logistiques (copies, téléphone...) et financiers (frais de déplacement, perte de salaire) pour assumer le mandat
- ☞ Permettre au mandaté de disposer de tous les éléments relatifs au mandat (orientations CFDT, débats, textes réglementaires...)
- ☞ Tenir à jour et vulgariser auprès des syndicats, la liste des lieux et instances dans lesquels siègent les mandatés de la CFDT 53

Elle doit s'assurer que :

- ☞ Le militant est à jour de ses cotisations
- ☞ Le syndicat a donné son accord
- ☞ Le militant n'a pas de mandat politique électif (dans le respect des règles confédérales)

La CFDT 53 doit aussi anticiper le renouvellement des mandatés et organiser « le tuilage » entre le militant qui termine le mandat et celui qui le reprend.

Engagements et obligations du mandaté

Le militant représente la CFDT lorsqu'il siège dans l'instance pour laquelle la CFDT 53 l'a mandaté.

C'est pourquoi, il doit s'engager à :

- ☞ Être présent aux réunions de l'instance pour laquelle il est mandaté et aux réunions préparatoires CFDT
- ☞ Être en accord avec les orientations CFDT relatives à ce mandat
- ☞ Participer aux travaux de la commission de travail de la CFDT 53 concernant le mandat
- ☞ Rendre compte du mandat au Comité de pilotage
- ☞ S'informer des évolutions ou modifications législatives ou réglementaires relatives au mandat

Dès lors que le mandaté perçoit des indemnités de vacances, il doit reverser sans exclusive la part dédiée à l'organisation.

Afin de faciliter le renouvellement des mandatés, le mandaté « sortant » doit :

- ✚ Informer la CFDT 53, le plus tôt possible, de son souhait de mettre fin à son mandatement
- ✚ Faciliter « le tuilage » avec le futur mandaté.



MANDATÉ

Engagement réciproque

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

E-mail :

N° de téléphone :

N° de portable :

Syndicat :

Début du mandat :

Durée de l'engagement :

Le mandaté et la CFDT 53 s'engagent à respecter la présente charte des mandatés.

Date et Signature

Date et Signature

Le mandaté

Le responsable de la CFDT 53